



LE JACQUEMINOIS

Volume 15, numéro 2 - 15 mars 2021

LES NOUVELLES DU CONSEIL

Voici les dossiers importants de la séance du Conseil municipal du 9 mars 2021.

- Adoption d'un programme de services adaptés pour les citoyens et citoyennes de Saint-Jacques-le-Mineur en lien avec le Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Jacques-le-Mineur. Voir le dernier page de ce présent communiqué pour tous les détails.

COVID-19 MESURES ET DIRECTIVES À LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre des mesures sanitaires établies par le gouvernement du Québec le 2 février dernier, veuillez prendre note des informations suivantes :

Les bureaux de la municipalité demeureront fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Surveillez les communications de la municipalité pour les mises à jour.

Les employés seront disponibles par téléphone au **450-347-0418** ou via leur courriel respectif en tout temps durant les heures d'ouverture de la municipalité.

Pour tous documents qui vous sont à transmettre à la municipalité, veuillez utiliser la chute à courriel de 01, rue principale.

Exceptionnellement, afin de faciliter le paiement des taxes municipales, la mairie est ouverte les mardis et jeudis, entre 13 h 00 et 16h 00. Le port de masque obligatoire et veuillez respecter la distanciation physique de 2 mètres. Un citoyen admis à la fois à l'intérieur du bâtiment.

Merci de votre compréhension.



RAPPEL — HEURES DE DISPONIBILITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Suite à l'adoption de la nouvelle convention collective des employés de la municipalité, un nouvel horaire est en place depuis le lundi 15 mars dernier.

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h

Vendredi : 9 h à 12 h

PARC À CHIEN

Suite à la consultation des citoyens, la municipalité est fière de vous annoncer que nous travaillerons présentement à la mise en place d'un futur parc à chien pour les citoyens résidents de la municipalité !

L'aménagement de celui-ci débutera au printemps et devrait être en route pour l'été 2021. Il sera situé sur l'ancien terrain de pétanque, derrière le chalet des loisirs, au 203, boulevard Édouard VII. Suivez nos publications dans les prochaines éditions du Jacqueminois et sur la page Facebook de la municipalité pour connaître la date exacte de l'ouverture.